

NV

71

Monsieur le President,

La Hongrie souhaite la chaleureuse bienvenue à la distinguée délégation du Congo et tient à féliciter le gouvernement pour son rapport national bien structuré.

Ma délégation note avec satisfaction le moratoire de ^{factu} facto sur la peine de mort, mais regrette que, contrairement aux engagements du Congo lors du premier cycle, le meurtre, la trahison et l'espionnage soient toutefois encore soumis à la peine de mort. **Nous recommandons** que le Congo ratifie le Deuxième Protocole facultatif au PIDCP et abolisse la peine de mort pour toutes les infractions.

La Hongrie se félicite des mesures prises par le Congo pour améliorer le statut des femmes dans le pays. Cependant, nous restons préoccupés par l'existence de dispositions juridiques discriminatoires concernant le mariage et les relations familiales ainsi que l'accès à la propriété et l'héritage des terres. Nous sommes également inquiets de la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, le harcèlement sexuel et la pratique des MGF. **Nous recommandons** que le Congo modifie et revoie toutes les dispositions législatives qui constituent une discrimination de fait à l'égard des femmes et établisse un échéancier pour l'adoption d'une stratégie compréhensive pour combattre la violence sexiste, y compris les MGF. Est-ce que la délégation pourrait donner des précisions sur le mandat de l'observatoire de lutte contre les violences qui a été mis en place ainsi que sur les types de violences qui y sont couvertes?

Pour conclure, ma délégation est persuadée que le Congo peut profiter de l'expertise des organes de traités et des procédures spéciales et **nous recommandons** que le pays adresse une invitation permanente à tous les titulaires de mandat.

Merci-Monsieur le Président.

Je vous remercie!

M